

Communiqué de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers

La liberté de navigation enfin restaurée...

Comme j'ai pu vous le dire ces derniers jours, grâce aux actions de tous, nos demandes ont été bien relayées au plus haut niveau. Sur le littoral Atlantique, Manche et Mer du Nord, la mise à l'eau des bateaux sur leur corps mort est autorisée du 7 au 9 mai de façon à bénéficier de forts coefficients de marée durant ces 3 jours.

Un signe annonciateur des mesures que nous attendions tous concernant la restauration de la liberté de navigation de plaisance. La levée des interdictions et des contraintes actuelles sur l'ensemble du littoral va apporter est une vraie bouffée d'oxygène aux usagers de la mer et à tous les acteurs des filières concernées.

Nous tenons à saluer le Premier Ministre, les Ministres concernés et la cellule de crise chargée de la mise en place des mesures de déconfinement pour le sens de l'écoute et la considération qu'ils ont manifesté à l'égard des propositions faites par l'ensemble de la communauté nautique. Le bon sens et l'esprit constructif auront fini par triompher.

Sur l'ensemble du littoral (Méditerranée, Atlantique, Manche et Mer du Nord), nous allons pouvoir à nouveau retrouver la mer et son espace de liberté à partir du 11 mai 2020 dans le respect des mesures établies. Soyons dignes de la confiance qui nous est faite et adoptons plus que jamais un comportement écoresponsable et respectueux des règles en vigueur...

Bon vent et bonne mer à tous Bien amicalement.

Jean Kiffer / Communiqué FNPP